

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE GLIERES-VAL-DE-BORNE n° Del. 2026-057

L'an deux mille vingt six

Le trente avril

A vingt heures

Le Conseil Municipal de la commune Glières-Val-de-Borne, **convoqué le 24 avril 2026** par le Maire de la commune de Glières-Val-de-Borne, Mickaël MAISTRE, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans la salle sous France services à Entremont 74130 GLIERES-VAL-DE-BORNE, sous la présidence de **M. Mickaël MAISTRE, Maire.**

Présents : M. Mickaël MAISTRE, Mme Hélène PLOUVIER, M. Sébastien BASTHARD-BOGAIN, Mme Sandrine VASSEUR, M. Jérémy BESNEAU, Mme Isabelle CHARRÉ, Mme Carole ARVIS-COMBIER, M. Thierry DEBORNES, M. Jérôme LAMBERSEND, Mme Laëtitia BRUNET, Mme Mélanie GROS, Mme Aurélie CHATAIN, M. Guillaume LE CAR, M. Christian SERVAGE.

Absents excusés : M. Antoine ANGELLOZ-NICOUD (pouvoir à MME Isabelle CHARRE), Mme Annabelle GOISQUE (pouvoir à Mme Sandrine VASSEUR), M. Benoît PERILLAT-BOITEUX, M. Constan POCHAT-COTTILLOUX (pouvoir à Mme Hélène PLOUVIER), Mme Odile VIX, M. Jean-Luc ARCADE, Mme Karen TAPPAZ, M. Francis MARCHAL, M. Alexis VIDONNE,

A été nommée secrétaire : Mme Sandrine VASSEUR.

Objet de la délibération : Modification de la délibération 2026-045 - CAMPING - Contrat de concession de Service Public

M. Le Maire expose,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2121-29 et L2122-21,

VU la délibération n°2025-038 en date du 01 juillet 2025 autorisant le lancement de la procédure de mise en concurrence,

VU la procédure de mise en concurrence engagée par appel à publicité légale du 09/07/2025 au 15/09/2025,

VU l'offre du candidat : La société SAS TRACK THE FOOTPRINTS, dont le siège social est situé à 305, boulevard des Allobroges 74130 BONNEVILLE, a été la seule à faire acte de candidature et à présenter une offre,

VU délibération 2026-045 du 02 avril 2026 approuvant le contrat de service public du camping Les Marronniers,

CONSIDERANT que :

- Il avait été proposé par l'ancienne municipalité, de soumettre au vote de l'ancien conseil municipal lors de sa séance du 26/02/2026, le contrat proposé, à l'identique,
- Le camping communal Les Marronniers, situé 646, route de l'Eglise 74130 Glières-Val-de-Borne, est un équipement touristique essentiel pour la collectivité,
- Le conseil municipal souhaite son exploitation du 01/05 au 30/09/2026,
- La délibération 2026-045 du 02 avril 2026 doit-être abrogée car le contrat voté n'était pas conforme et pouvant être entaché d'irrégularités au contrôle de légalité,
- Il y a lieu que l'assemblée délibérante se prononce sur le devenir de cet équipement touristique en faisant appel ou non à l'initiative privée,
- Il y a lieu que l'assemblée délibérante s'exprime sur l'offre présentée par La société SAS TRACK THE FOOTPRINTS,

Il est proposé au conseil municipal de délibérer :

- De l'attribution à la société SAS TRACK THE FOOTPRINTS en la personne de M. et Mme BORIES William.
- De conclure un contrat de concession de service public pour une durée de 9 ans à compter de sa notification à l'Exploitant.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE GLIERES-VAL-DE-BORNE n° Del. 2026-057

- D'accepter les conditions financières et techniques fixées dans le contrat de concession d'exploitation et de gestion jointe en annexe
- D'autoriser M. Le Maire à signer le contrat de concession.
-

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de :

- **ATTRIBUER** à la société SAS TRACK THE FOOTPRINTS en la personne de M. et Mme BORIES William,
- **CONCLURE** un contrat de concession de service public dont les caractéristiques sont détaillées dans le dit-document,
- **ACCEPTER** les conditions financières et techniques fixées dans le contrat de concession d'exploitation et de gestion jointe en annexe,
- **AUTORISER** M. Le Maire à signer le contrat de concession.

La présente délibération sera notifiée au concessionnaire et transmise à la préfecture pour contrôle de légalité.

Délibération votée à 16 pour et 2 abstentions (Mme Aurélie CHATAIN, M. Christian SERVAGE).

Le Maire,
Mickaël MAISTRE

La secrétaire de séance,
Sandrine VASSEUR



A handwritten signature in blue ink, likely belonging to Sandrine Vasseur, the secretary of the session.